

# **Commune de Tajan**

La petite commune de Tajan est située à l'extrémité nord du canton de Lannemezan. Elle forme un quadrilatère irrégulier ayant pour limites les communes de Monlong, de Rejaumont, de Recurt, et de Clarens. Son étendue est de 492 hectares, et sa distance de Lannemezan, chef lieu de canton, de 12 kilomètres. On compte 37 kilomètres jusqu'à Bagneres et 46 jusqu'à Tarbes.

4 cours d'eau en forment presque exclusivement le périmètre. Ce sont :

- 1° Le Gers qui coule dans la direction du nord ;
- 2° Le ruisseau de la Solle, affluent de la Baise-Devant
- 3° Les ruisseaux de la Conrbatere et de la Barraque.

A part le Gers, qui est alimenté par le canal de dérivation des eaux de la Neste, ces petits cours d'eau sont à sec la plus grande partie de l'année :

- Le Gers est sujet à des crues fréquentes ; elles sont dues aux pluies abondantes qui tombent sur le plateau de Lannemezan, à la fonte des neiges, à l'imperméabilité et à la grande déclivité du versant oriental.
- Ces crues causent presque chaque année des dégâts considérables dans les propriétés riveraines, les habitant ne faisant aucun travail d'endiguement pour en atténuer les effets.

## **Climats, vents, température**

Le climat est très sain ; et la température, quoique sujette à de brusque variations, est généralement assez douce.

- Les vents dominants soufflent du Sud Ouest et du Nord Est.
- Les pluies sont assez fréquentes, surtout en novembre et au commencement de printemps.

## **Altitude**

Le point le plus élevé de la commune est à 590 mètres d'altitude ; le plus bas, pris dans le lit du Gers, à environ 500m

## **Population**

D'après le recensement de 1886, la population est de 274 habitants. Ce chiffre paraît devoir rester stationnaires.

## **Divisions, hameaux, quartiers**

La commune est divisé en 4 sections. Il n'y a qu'un seul petit hameau, celui du Pied du Bis, formé de 6 maisons, dont la population est de 27 habitants.

- Les maisons, au nombre de 62, sont en général très isolées.
- Les principaux quartiers sont : le Bernet, Cassaignaou, Pied du Bois, Cassoulet.
- Fonctionnaires municipaux : M.M Abadie, maire ; Recurt Adjoint. Autres : M.M Barrere, desservant ; Lay, instituteur. Pas d'institutrice.
- La commune est desservie pour les finances ( perception) et pour les postes et télégraphes par Lannemezan.

## **Valeur du Centime :**

La valeur du centime communal est de 11 F 42. Les revenus ordinaires sont de 500 F

## **Production**

Le sol, très bien cultivé, produit des céréales de toute espèce ; mais la culture principale est le blé. On peut estimer le rendement annuel en :

1° Blé : 650 Hectolitres

2° Mais ; 450

3° Seigle : 100

4° Avoine : 275

5° Divers : 140

Total : 1615 Hectolitres

La quantité de foin et de fourrages secs dépasse 9000 quintaux.

Les vignes, d'une contenance de 30 hectares, donnaient, en grande quantité, il y a quelques années, un excellent vin blanc très capiteux. L'année dernière, ravagées par le mildew et par l'oidium, elles ont fourni à peine 30 hectolitres de mauvaise récolte.

- Les procédés de culture sont ceux qui sont généralement adoptés dans la région pyrénéenne du Sud Ouest.

## **Élevage :**

On se livre beaucoup à l'élevage des races bovines, chevaline, mulassière et porcine. Les résultats, au dire des propriétaires, sont assez satisfaisant.

- Un certain nombre de propriétaires se livrent aussi à l'élevage des moutons qu'ils envoient, pendant la belle saison, dans les montagnes de la vallée d'Aure.
- Quand à la volaille, la production en est relativement énorme, et elle constitue une source de bons revenus.
- - En fait de gibier, peu ou point : quelques oiseaux de passage, quelques lièvres dans le Gers : l'empoisonnement de la rivière se fait régulièrement chaque année en amont de la commune.

## **Chemins**

La localité est sillonnée de chemins « illisible » presque tous en mauvais état. Cela est du aussi bien au peu d'empressement que les habitants mettent à y faire à temps les réparations nécessaires qu'à l'action des eaux pluviales. Elle est, en outre, traversée par la route nationale N°129 d'Auch en Espagne, construite à la fin du règne de Louis XV par M. D'Etigny, intendant de la généralité d'Auch.

Cette route conduit au chef lieu de canton et à la gare de Lannemezan.

- Les foires et les marchés où les habitants se rendent pour faire leurs échanges et écouler leurs produits se tiennent à Lannemezan, à Castelnau-Magnoac, à Montrejeau ( Hte Garonne).
- Les mesures métriques sont seules en usage dans la commune.

## **Étymologie de Tajan**

Il paraît impossible d'établir l'étymologie du nom de la commune. On trouve dans les anciens livres terriers ( un date de 1505) Taïen, Tayen, Taïan, Tayan, d'où est venu Tajan, dont on chercherait vainement, au dire de tout le monde la signification.

## **Mœurs de la population**

La population a des mœurs douces, hospitalières ; elle est laborieuse, économe, intelligente, très serviable. Le respect de la religion, de la famille, des lois, des devoirs sociaux est profondément

enraciné dans cette commune qui ne connaît ni les disputes, ni les procès scandaleux, ni l'ivrognerie, qui met au pratique le culte de la reconnaissance, et qui est aussi fortement attaché aux institutions que la France s'est données qu'au sol qu'elle inonde de ses sueurs.

### **Monuments**

A l'ouest de l'église, et a environ 40 mètres, on remarque une terrasse de 20 mètres de hauteur, sur 41 mètres de longueur et 24 mètres de largeur. Il paraît très difficile de se prononcer sur son origine. Est ce un ancien monument druidique, un tumulus gigantesque ? Ou bien un ancien camp romain retranché ? A t on devant soi seulement la plate forme d'un château féodal ? Les archives communales ne fournissent, sous ce rapport, aucun renseignement. Les vieillards de la localité et des environs, questionnés, n'ont rien appris ; aucun ouvrage n'en fait mention. Pas de trace de travaux de maçonnerie.

### **Historique de l'enseignement**

Sous le premier empire et sous la Restauration, jusqu'en 1833, l'instruction était donné aux filles et aux garçons réunis dans des locaux exigus, mal aérés, mal éclairés. L'enseignement portait exclusivement sur la lecture, l'écriture, le catéchisme et l'histoire sainte, les quatre règles de l'arithmétique. Le maître commençait ses cours au mois de novembre, et les terminait au 1er Avril. Il était payé le plus souvent en nature et peu exactement.

A partir de 1833, un traitement communal ayant été alloué à l'instituteur, les cours durèrent toute l'année. La fréquentation de l'école y gagna et les progrès de l'instruction également. En 1850, une école spéciale de filles fut créée. Elle a fonctionné jusqu'au 1er Janvier 1882.

### **Maison d'école**

La maison d'école des garçons laisse à désirer, surtout au point de vue du logement de l'instituteur. Ce logement n'est ni suffisant ni sain. Il demande des réparations impérieuses que la municipalité se propose de faire cette année.

### **Fréquentation**

La fréquentation des classes n'est pas régulière. Depuis le mois de mai jusqu'au 15 Novembre, un trop grand nombre d'enfants sont employés à la garde des troupeaux ou à certains travaux des champs. Il serait à désirer pour remédier au mal, que la loi sur l'instruction obligatoire reçut sa pleine exécution. Il y a lieu cependant d'espérer que les efforts tentés auprès des parents en vue d'assurer une meilleure fréquentation seront couronnés de succès.

Tous les conjoints de la dernière année ont pu signer leurs noms. Dans le tableau de recensement de 1887, on ne relève aucun conscrit illettré.

### **Institutions scolaires**

L'école ne possède ni bibliothèque, ni musée scolaires. Une souscription ouverte en vue de leur création a donné d'assez bon résultats : elle se continue.

### **Traitement**

Le traitement de l'instituteur est de 1100 F.

Fait à Tajan le 9 Avril 1882

E. Lays, instituteur communal